

# **DOSSIER D'INSCRIPTION**

#### Année scolaire 2024/2025

#### M

arc	che à suivre :
1.	Merci de compléter en ligne l'intégralité du dossier. Des choix prédéfinis vous sont proposés sur certaines lignes :
	Case à cocher
	Liste déroulante
2.	Imprimer le dossier
3.	Le dossier complété ainsi que les pièces demandées ci-dessous, sont à remettre sous format papier au secrétariat de la scolarité :
-	<b>De 8h à 18h</b> le jeudi 27 juin 2024
-	De 8h à 16h le vendredi 28 juin, lundi 1 <sup>er</sup> juillet, mardi 2 juillet ou le mercredi 3 juillet
	LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
	□ Copie de l'extrait du livret de famille définissant l'autorité parentale (parents et enfant concerné) ou acte de naissance

Attestation de responsabilité civile comportant les mentions obligatoires :

scolaire, extrascolaire ou parascolaire pour l'année scolaire 2023-2024 à

remettre obligatoirement au professeur(e) principal(e) le jour de rentrée



#### Année scolaire 2024/2025

# **DOSSIER**

Les cnamps encadres de rouge sont obligatoires	
NOM:	
PRÉNOM:	
FORMATION:	
ANNEE:	
STATUT	
Régime souhaité :	Voir plus loin pour les différentes formules proposées.
Hébergement :	
Motivations de la demande d'hébergement	

#### **PASS'REGION**

Pass'Région Numéro

Le Pass'Région est nécessaire pour entrer au lycée. Si vous n'en disposez pas, vous devez le commander et vous le faire livrer à votre domicile.

Demande à faire sur l'espace bénéficiaire :

https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm

# **IDENTITE ELEVE**

NOM:		
Prénom :		
Genre :		
Né(e) le :	à :	
	Code postal :	Pays (si étranger)
Nationalité :		
INE:		11 caractères (9 chiffres puis 2 lettres) indiqués sur les bulletins scolaires
Adresse de l'élè	ve:	
Code postal:		Ville:
Tél. portable :		Tous les changements de coordonnées durant la formation sont à signaler au plus vite à scolarite.0690038s@ac-lyon.fr.
Adresse mail :		
ACCOMPAG	NEMENT PEDAG	OGIQUES ET AUTRES
Joindre une copie o justificatives demar		la remettre obligatoirement à la rentrée avec les autres pièces
FORMATION	PRECEDENTE E	N 2023-2024
Nom de l'établis	sement:	
Adresse :		
Code postal:	Ville :	Pays :
Classe :		
Redoublant :		

#### **SCOLARITE**

#### **LANGUES VIVANTES ETRANGERES**

Langue vivante A :	Langue vivante B :

Section européenne :

Pour les **sections européennes** : merci de joindre la copie de vos bulletins de troisième avec ce dossier. (Nota : pour la section européenne anglais une commission a déjà examiné les candidatures, l'admission ne peut se faire qu'en cas de places disponibles du fait d'éventuelles défections)

# **SECTION SPORTIVE** (sur sélection)

Sport

# **OPTION(S) FACULTATIVE(S)**

Sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves et de compatibilité avec les emplois du temps Chaque option est choisie pour TOUTE LA DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE.

L'inscription fait preuve d'engagement.

• Option enseignement général (3 heures par semaine)

OU

• Option enseignement technologique (1,5 heure par semaine)

RESPONSABLE LE	GAL 1	
Civilité:		
Nom: .	Nom d'usage:	
Prénom(s): .		Lien de parenté :
Adresse :		·
•		
	Villa	Davis
Code postal : .	Ville:.	Pays:.
Tél. domicile:	Tél. portable :	Tél. travail : .
Courriel: .		
	harge en lycée et collège	
public : Nombre d'enf	ants à charge :	
Profession :		
Né(e) le :	à	
Personne en charge à contacter en pr	iorité	
Civilité:		
Nom: .	Nom d'usage:	
Prénom(s):	, tom a douge.	Lien de parenté :
Adresse :		Lien de parente .
Code postal : .	Ville:.	Pays : .
Tél. domicile : .	Tél. portable : .	Tél. travail : .
Courriel: .		
Nombre d'enfants à ch Nombre d'enfants à ch	narge en lycée et collège public : narge :	
Profession :		
Né(e) le :	à	
Personne en charge d	e l'élève: Oui Non	

à contacter en priorité

# **AUTRE PERSONNE EN CHARGE DE L'ELEVE**

	e des représentants légaux de la page précédente elle n'a pas l'autorité parentale sur tice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.			
Lien avec l'élève* :	Civilité* : Mme □ M. □			
Nom d'usage :	Prénom* :			
Adresse*:				
Code postal* : Commune*	\$			
Pays*:	@ Courriel :			
■ Domicile : 🕿	Travail:   Mobile:			
J'accepte de transmettre mes adresse et cou	urriel aux associations de parents d'élèves : □ de recevoir des SMS : □			
AUTRE PERSONNE À CONTACTE	ir.			
	Civilite : Mine   M.			
	Prénom* :			
	Travail:   Mobile:			
o accepte de l'octron des eme l'	·			
ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT	TÀ BOURSE			
vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.  Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.  Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.  De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.  Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.  J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous.				
Vous-même :				
` '				
	Prénom 2 : Prénom 3 :			
Date de naissance* :	Pays de naissance* :			
	_ Commune de naissance* (4) :			
Votre concubin(e) :				
	us le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). pour cette démarche			
	Civilité* : Mme □ M. □			
Nom d'usage (2) :				
Prénom 1* (3) :	Prénom 2 : Prénom 3 :			
Date de naissance* :	Pays de naissance* :			
Département de naissance* (4) :	_ Commune de naissance* (4) :			
	(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse épartement (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France			
Je certifie l'exactitude des informations ren Date :	seignées ci-dessus.  Signature :			



#### Année scolaire 2024/2025

#### **DOSSIER INTERNAT / DEMI-PENSION**

L'inscription à la demi-pension et/ou à l'internat nécessite obligatoirement

#### A - Charger sa carte personnelle :

En s'acquittant d'un chèque de **45 euros** libellé à l'ordre de :

Agent comptable du Lycée La Martinière Duchère
et en indiquant au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève.
La somme indiquée sert à charger la carte pour les premiers repas au ticket.

#### B - Choisir un forfait de repas si besoin :

Tarifs votés au conseil d'administration et en vigueur du 02/09/2024 au 20/12/2024

#### Demi-pension au ticket

#### Demi-pension au forfait

#### **ATTENTION**

Le forfait choisi ci-dessous ne prendra effet qu'à compter du 23 septembre 2024.

Jusqu'au 20 septembre 2024 la demi-pension se fait uniquement au ticket.

Les jours choisis seront à préciser à l'intendance une fois l'emploi du temps définitif connu.

#### C - Choisir une formule interne élève si besoin :

Formule interne lycéen

Tarifs votés au conseil d'administration et en vigueur du 01/09/2024 au 20/12/2024

#### FICHE FINANCIERE - IBAN ou RIB

La fourniture d'un RIB original de l'année 2024 est indispensable pour procéder aux divers remboursements des élèves et au versement de certaines bourses

- Pour les élèves mineurs, vous devez fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou 2 déclaré dans ce dossier - fiche responsables
- Pour les élèves majeurs, vous pouvez soit fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou du responsable 2, soit fournir votre propre IBAN ou RIB

Si vous fournissez le RIB d'un élève mineur, vous devez remplir l'autorisation parentale ci-après.

# MERCI DE RENDRE CE DOCUMENT AVEC LE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE RECENT COLLÉ ICI

Les coordonnées bancaires fournies ne sont valables que pour l'année scolaire 2024 - 2025.

# **AUTORISATION PARENTALE SI L'ÉLÈVE EST MINEUR(E)**

valable seulement pour l'année scolaire 2024 - 2025

Je soussigr	né(e), (1)		
agissant en	qualité de		
autorise			
nom et pré	nom de l'élève :	classe :	
à percevoir le montant de sa bourse ou d'un remboursement sur son propre compte bancaire.			
Ī	Signature		
	date :		

(1) Nom, prénom du père (ou tuteur légal), de la mère (ou tutrice légale)

#### FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

Le restaurant fonctionne en self-service du lundi au vendredi de 11h30 à 13h20 et de 18h30 à 19h20.

L'accès est possible à toute personne munie d'une carte remise à l'inscription.

L'inscription au restaurant scolaire vaut pour l'année scolaire.

Tout changement doit être exprimé par courrier avant le début du trimestre concerné et remis à l'intendance Bâtiment A.

#### **Principe**

Pour commencer la rentrée, <u>la formule au ticket sera choisie par défaut pour l'ensemble des élèves.</u>

#### Pour les formules tickets lycéens ou tickets étudiants :

- 🖔 Le compte de la carte repas doit être approvisionné et le solde doit être supérieur au prix du repas.
- ♦ Vous devez réserver obligatoirement votre repas sur l'ENT du lycée avant 08h00 le jour concerné : Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.
- 🏷 Sans réservation préalable aucun repas ne pourra être fourni.
- ☼ 1 seul repas sera débité par jour. En cas de crédit insuffisant, l'élève ne pourra pas déjeuner. Il ne pourra en aucun cas lui être délivré de laissez-passer.

#### Pour les formules au forfait (à choisir avant le 20/09/2024):

- Remise du document « choix de la formule » à l'intendance
- Pas de réservation en ligne des repas
- 🔖 Paiement des factures à réception (pour les forfaits un échéancier de paiement est possible)
- En cas de perte, vol ou détérioration de sa carte, le titulaire doit s'adresser à l'**Intendance** pour demander le blocage de sa carte (opération gratuite) et/ou son remplacement avec report du solde du compte (**coût 8.00 Euros somme non remboursable** même si la carte est retrouvée). L'établissement n'est pas responsable des repas débités au moyen d'une carte perdue ou volée.

#### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Différents modes de paiement vous sont proposés :

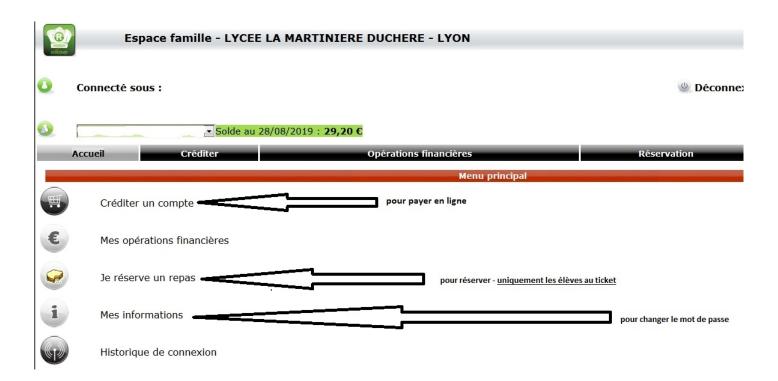
- Par chèque : libeller votre chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée La Martinière Duchère, indiquer au verso vos nom, prénom et numéro de carte magnétique restaurant, déposer votre chèque sans enveloppe dans la boîte aux lettres grise placée dans le hall d'entrée du bâtiment A avant 10h pour un crédit le jour même.
- En espèces ou par carte bancaire de 08h00 à 12h00 : présentez-vous au bureau « Hébergement », Bâtiment A, le matin (minimum 30 euros)
- Par télépaiement via l'ENT du lycée : Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.

En cas de difficulté financière, les familles peuvent bénéficier d'aides sociales.

Pour formuler une demande d'aide, prendre contact avec Mme ARSAC assistante sociale (Melanie.Arsac@ac-lyon.fr).

#### Modalités pour le paiement en ligne

- 1) se connecter sur l'ENT : https://martiniere-duchere.ent.auvergnerhonealpes.fr/
- 2) choisir la rubrique "E-services / Paiement 1/2 pension"





# NOTE D'INFORMATION

#### INSCRIPTION OU REINSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025

Vu le règlement intérieur de l'établissement, Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.



#### nlir que nour une demande d'internet

A ne rempiir que pour une demande d'internat			
INTERNAT 2024/2025			
NOM:	Prénom:,		
Classe:			
Date de naissance:			
Portable de l'interne:			
@:			
Etablissement fréquen scolarisé(e)s à La Ma		our ceux et celles n'étant pas	
Civilité :			
Nom :			
Adresse:			
Code postal :	V	ïlle :	
Tél. Domicile	Te	él. portable :	
@:			
Civilité :			
Nom :			
Adresse:			
Code postal :	V	'ille :	
Tél. Domicile	Te	él. portable :	
@:			
Situation familiale			

Réservé à l'administration :
DORTOIR:

Je soussiané(e)

(responsable légal de l'élève ou l'interne majeur lui-même\*), certifie avoir pris connaissance du règlement de l'internat.

#### Pour les mineurs :

J'autorise mon enfant mineur à sortir du Lycée en dehors des heures de cours

Je n'autorise pas mon enfant mineur à sortir du Lycée en dehors des heures de cours et jusqu'à 18h30.

Je m'engage à prévenir le Lycée par téléphone ou par email si mon enfant ne peut rentrer à l'internat à l'heure ou au jour prévus : Je confirmerai mon appel par lettre ou par email (internat, 0690038s @ac-Ivon.fr).

J'autorise mon enfant à rentrer:

Chez moi ou

Chez son correspondant (personne de confiance résidant à proximité de l'internat et dont les cordonnées, nom, prénom, téléphone, liehs avec l'interne, sont précisés en observations éventuelles, au dos de ce formulaire)

- en cas de fermeture exceptionnelle du Lycée, ou
- en cas de suppression de cours le libérant une demi-journée ou une iournée entière.
- Pour toute autre raison prise par l'établissement (maladie...)

Pour les majeurs : Je m'engage à prévenir le Lycée par écrit ou par email si je ne peux rentrer à l'internat à l'heure ou au jour prévus.

TOUTE INFRACTION A L'EGARD DU REGLEMENT DE L'INTERNAT FERA L'OBJET D'UNE SANCTION.

Lu et approuvé,	le
-----------------	----

Signature du père

Signature de la mère signature de l'élève ou l'étudiant

ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

Année scolaire 2024/2025

NOM: PRÉNOM:	
ENREGISTREMENT DE L'INSCRIPTION	
☐ Je certifie l' <b>exactitude des renseignements</b> fournis	
☐ J'atteste <b>avoir pris connaissance</b> du <b>règlement intér</b> à la laïcité de ce dossier et m'engage à les <b>respecter c</b>	
☐ J'autorise l'établissement à utiliser mes données à des	fins internes et pour traitement numérique
DOSSIER TERMINÉ ET SIGNÉ Enregistrez votre dossier	
Imprimez l'intégralité de ce document	
Date :	
ATTENTION En signant le dossier, vous validez définitivement	Signatures

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet d'un traitement destiné au lycée La Martinière Duchère mis en oeuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'Éducation nationale.

Responsable légal

Elève

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 (cinq) ans.

toutes les informations.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au lycée La Martinière Duchère, aux services de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes et aux services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à l'attention du délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse : dpd@ac-lyon.fr





# Calendrier de la rentrée des élèves et étudiants 2024-2025

nstallation des internes	Accueil par les professeurs principaux, CPE et équipes pédagogiques	Début des cours (selon l'emploi du temps)	
undi 02/09 à 8H	Lundi 02/09 de 9H à 12H		
		Mardi 03/09 à 8H	
Lundi 02/09 à 13H	Lundi 02/09 de 14H à 17H		
Lundi 02/09	Lundi 02/00		
PREMIERES STL, de 7H à 8H15 ST2S et STMG	De 8H30 à 12H		
ındi 02/00 à 13⊔	Lundi 02/09		
Lunui 02/09 a 13Fi	de 13h30 à 16h30		
	undi 02/09 à 13H Lundi 02/09 cueil des familles	Lundi 02/09 à 13H  Lundi 02/09 de 14H à 17H  Lundi 02/09 cueil des familles de 7H à 8H15  Lundi 02/09  Lundi 02/09  Lundi 02/09  Lundi 02/09	

En Prévision :

Journée de l'étudiant le vendredi 5 septemebre toutes formations confondues

#### Diffusion

- PA/CPE/PsyEN
- DDFPT
- Intendant
- Secrétariats
- Enseignants
- Fédération des parents d'élèves (PEEP/FCPE)